



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 19 décembre 2017

19 heures 00

GF/CC

N° 002203

Administration
Générale - Installation
de nouveaux
conseillers
municipaux.

Affiché le :

Le mardi 19 décembre 2017 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 13 décembre 2017, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale).

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt) Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal).

ABSENTS : M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal) ? M. Cédric MAROS (5e Adjoint),
La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé Secrétaire.

DÉLIBÉRATION
SANS VOTE

Vu l'article L 270 du Code Electoral,

Considérant, la démission de Madame Peggy RAYNE, conseillère municipale élue sur la liste « Apt pays d'avenir » le 19 Septembre 2017,

Considérant, la démission de Monsieur Olivier CUREL, conseiller municipal élu sur la liste « Apt pays d'avenir » le 31 octobre 2017,

Considérant, que Madame Nessrine DAHMOUL et Monsieur Jean-François DORÉ suivants de liste, sur la liste « Apt pays d'avenir », ont tous deux expressément refusé de siéger.

Considérant, que les suivants de liste, sur la liste « Apt pays d'avenir », sont Madame Solange BECERRA et Monsieur Christophe CASTANO.

Considérant que les suivants de liste ont été informés par courrier recommandé et convoqués à la séance suivante du Conseil,

Considérant qu'ils n'ont pas renoncé de manière expresse à leur mandat dans les formes fixées à l'article L 2121-4 du CGCT.

LE CONSEIL

Prend acte de la démission de, Madame Peggy RAYNE.

Prend acte de la démission de, Monsieur Olivier CUREL.

Prend acte de l'installation de Madame Solange BECERRA en qualité de conseillère au sein du conseil municipal.

Prend acte de l'installation de Monsieur Christophe CASTANO en qualité de conseiller au sein du conseil municipal.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI